

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET**

**DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET  
DES DROITS INDIRECTS**

**- DGDDI -**

B.P. 75

BRAZZAVILLE - CONGO

Tél/Fax: (+242) 82 10 19

**PRESENTATION**

**Direction des Etudes, de la Prévision et de l'Informatique**

**STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR**

**Par le DEPI**

**Lauric NGOUEMBE**

**Douala 12-15 2006**



## PLAN DE L'EXPOSE

1. Organisation et missions de la Direction des Etudes, de la Prévision et de l'Informatique (DEPI)
2. Système d'information des douanes
3. L'avancement des projets d'informatisation des douanes en cours
4. La production des statistiques douanières
5. Les difficultés et perspectives de solutions
6. Futur système intégré du MEFB

# 1- Organisation et missions de la DEPI

- Service Statistiques et Méthodes :
  - Collecte et traitement des données du Commerce extérieur ;
  - Production des statistiques du commerce extérieur : Commerce spécial et Commerce général – depuis 2005 ;
- Service des Etudes économiques et de la Prévision :
  - Elaboration des prévisions des recettes douanières ;
  - Centralisation des chiffres des recettes douanières ;
  - Suivi quotidien et mensuel des réalisations douanières ;
  - Publication du journalier et du mensuel (Comité de trésorerie) sur le recettes douanières ;
  - Etudes et analyses économiques ;
- Service Informatique :
  - Gestion du système informatique des douanes ;
  - Fourniture des données statistiques aux autres services ;
- Service des Etudes juridiques et fiscales

## 2- Système d'information des douanes (1/2)

- Trois (3) bureaux informatisés : Brazzaville, Pointe-Noire et Pokola (Ouessou) ;
- Trois (3) bureaux non informatisés : Ouesso, Dolisie, Impfondo ;
- Système harmonisé SH-2002 ;
- Système Informatique :
  - SYDONIA++ : Brazzaville (octobre 2005) et Pointe-Noire (septembre 2004), avec environ 90% des activités douanières ;
  - SINORG (depuis les années 70) : à Pokola et, en parallèle avec SYDONIA++, à Brazzaville et Pointe-Noire pour l'apurement des déclarations relevant des régimes suspensifs (délais 2 ans) ;
  - Système manuel : Dolisie (2005), Ouesso et Impfondo (2006) qui utilisent le Document Administratif Unique (DAU) manuel.

## 2- Système d'information des douanes (2/2)



# 3- Projets DOUANES

- Définition des projets:
  - Projets réalisés :
    - Audits opérationnels de l'administration des douanes (FMI, Ernest & Young)
  - Projets en cours :
    - INTERCONNEXION Brazzaville-Pointe/Noire-Dolisie et Nord-Congo
    - Extension du SYDONIA dans différents bureaux
    - PARC INFORMATIQUE (Consultant Canadien GEMACOR)
- Objectifs:
  - Renforcement des capacités et de transparence de la gestion de l'administration des douanes sur l'ensemble de territoire national
  - Sécurisation et accroissement des recettes douanières sur l'ensemble des sites douaniers
  - Publication en temps réel de statistiques fiables du commerce extérieur, ainsi que des indicateurs économiques relatifs à l'évolution des échanges extérieurs du Congo.
  - Intégration et uniformisation du système d'information des régies financières, et renforcement des capacités décisionnelle du MEFB

# 3.1- Rappel des objectifs du Projet SYDONIA

- **SYDONIA** : le SYstème DOuaNier Automatisé a déjà fait ses preuves dans près de 80 pays dans le monde, dans le cadre de la modernisation et de l'automatisation de la chaîne de dédouanement.
- **Enjeux du Projet SYDONIA** :
  - **Enjeux politiques** : Projet au centre des préoccupations du gouvernement et, de ses négociations avec les institutions financières internationales. Il constitue un des réformes structurelles des administrations congolaises.
  - **Enjeux économiques et financiers** : Accroître les recettes douanières et donc, améliorer la santé financière de l'État congolais.
  - **Enjeux techniques** : Introduction de nouvelles technologies dans le système d'information des Douanes congolaises et leur adaptation à la réglementation douanière.
- **Principaux objectifs** :
  - Réduire la fraude en douane,
  - Sécuriser et accroître les recettes douanières,
  - Réduire les délais de traitement des déclarations et accroître la célérité du dédouanement des marchandises,
  - Réorganiser et améliorer l'efficacité des services de douane,
  - Etc.

## 3.2- Historique de la mise en œuvre du SYDONIA

- **Planification synthèse**

Rubrique	Prévision Initiale	Prévision révisée	Réalisé
Démarrage du site pilote	<i>Février 2003</i>		<i>Février 2003</i>
Fin du site pilote	<i>Décembre 2003</i>	<i>Mai 2004</i>	<i>Août 2004</i>
Exploitation du site pilote	<i>Janvier 2004</i>	<i>Juin 2004</i>	<i>Septembre 2004</i>
Déploiement à Brazzaville	<i>Juillet 2004</i>	<i>Août 2005</i>	<i>Octobre 2005</i>
Déploiement des autres sites	<i>Décembre 2004</i>	<i>Décembre 2006</i>	

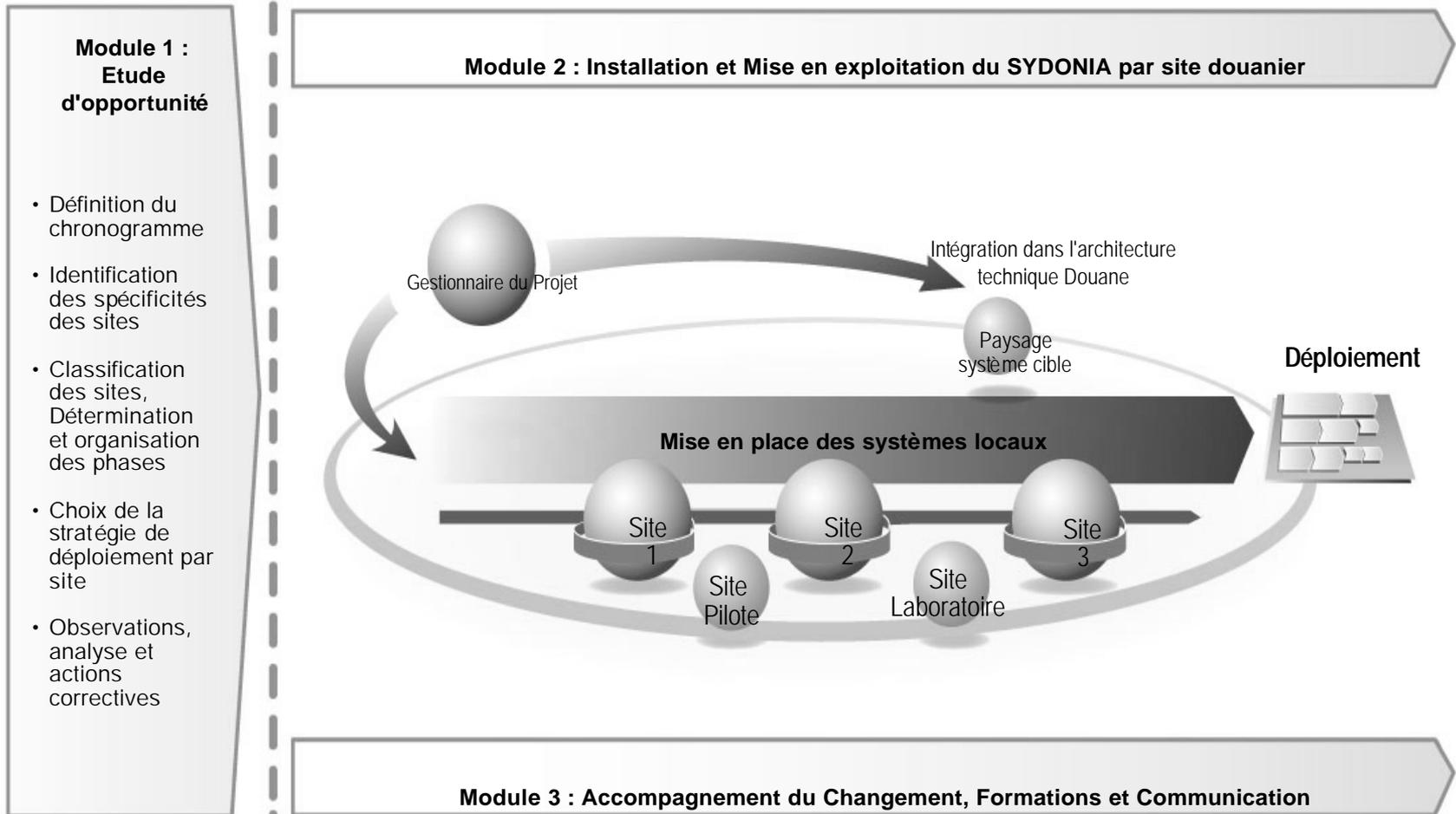
La réalisation de ces objectifs tient actuellement à :

- La réalisation de l'interconnexion des différents sites douaniers sur toute l'étendue du territoire.
- L'acquisition de l'équipement et matériel informatiques nécessaires
- Renforcement des capacités de l'équipe (Ressources informatiques) en charge de la gestion et de l'exploitation du système.

### 3.3- Résultats de la Phase expérimentale SYDONIA

- L'essentiel des fonctionnalités logicielles mises à l'épreuve ont fonctionné conformément à une majeure partie des attentes, en dépit du besoin quasi permanent de l'adaptation du logiciel à la réglementation congolaise, au fonctionnement des services, etc.
- Cependant, un certain nombre de fonctionnalités posent quelques problèmes soit organisationnels, soit techniques non bloquants dont la plupart sont déjà solutionnés par la CNUCED (avec une nouvelle version V 1.18b).
- En outre, l'amélioration de performances attendue, notamment en termes de recettes douanières, n'est pas encore très visible. Si les émissions sont d'un niveau relativement confortable, les recouvrements quant à eux restent très insuffisants par rapport aux objectifs fixés.

# 3.4- Une approche modulaire et itérative pour accélérer...



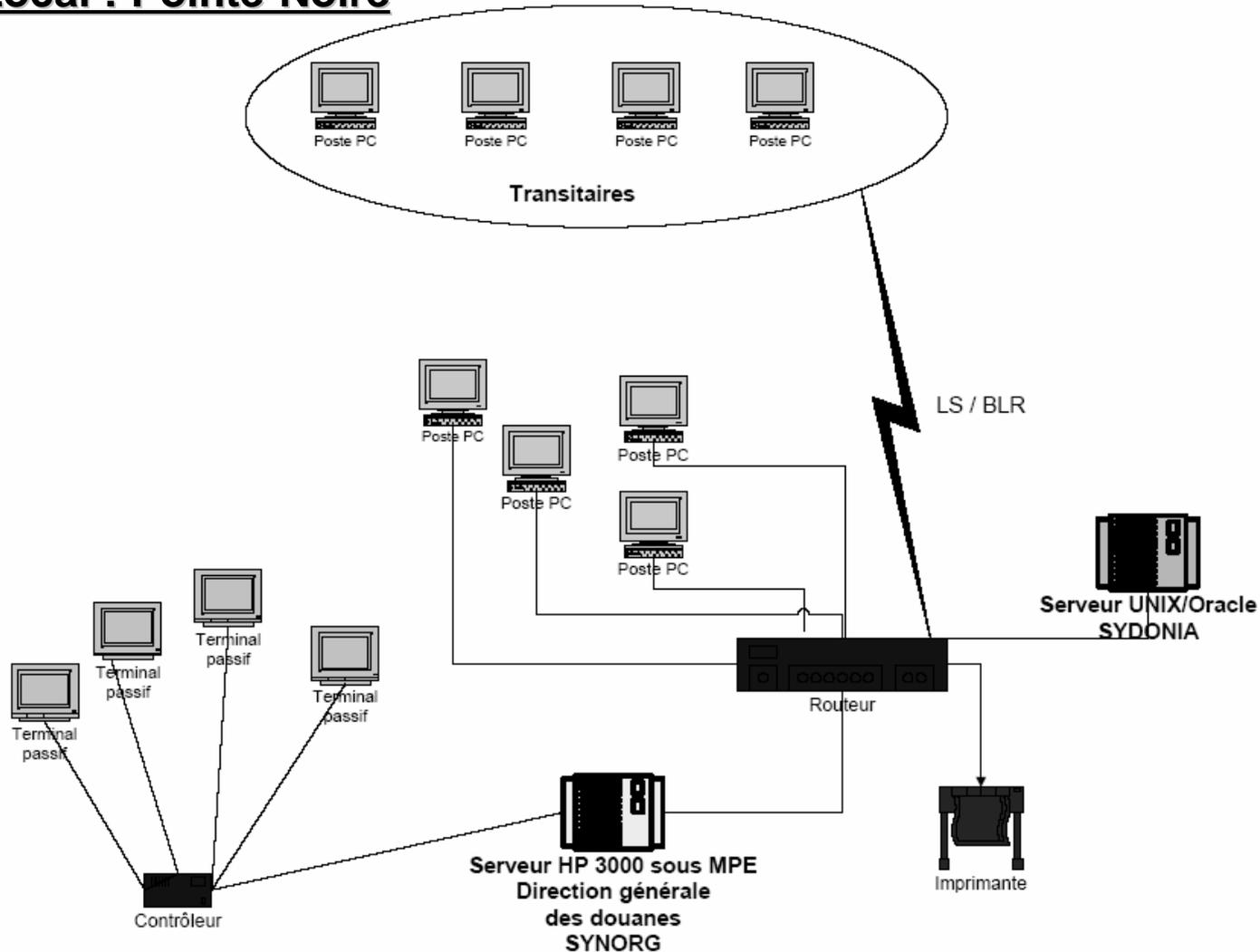
## ... le déploiement du SYDONIA

## 3.5- Préalables du déploiement

- Validation et amélioration des fonctionnalités du système
- Acquisition et installation des équipements nécessaires pour l'interconnexion et le déploiement
- Aménagement et sécurisation des locaux abritant les équipements informatiques
- Formation des usagers et des ressources techniques devant gérer l'exploitation du SYDONIA
- Information et communication sur le déploiement du SYDONIA dans les différents départements
- Publication / large diffusion des textes officiels sur le déploiement :
  - Décret,
  - Arrêté,
  - Notes de services et Autorisations diverses

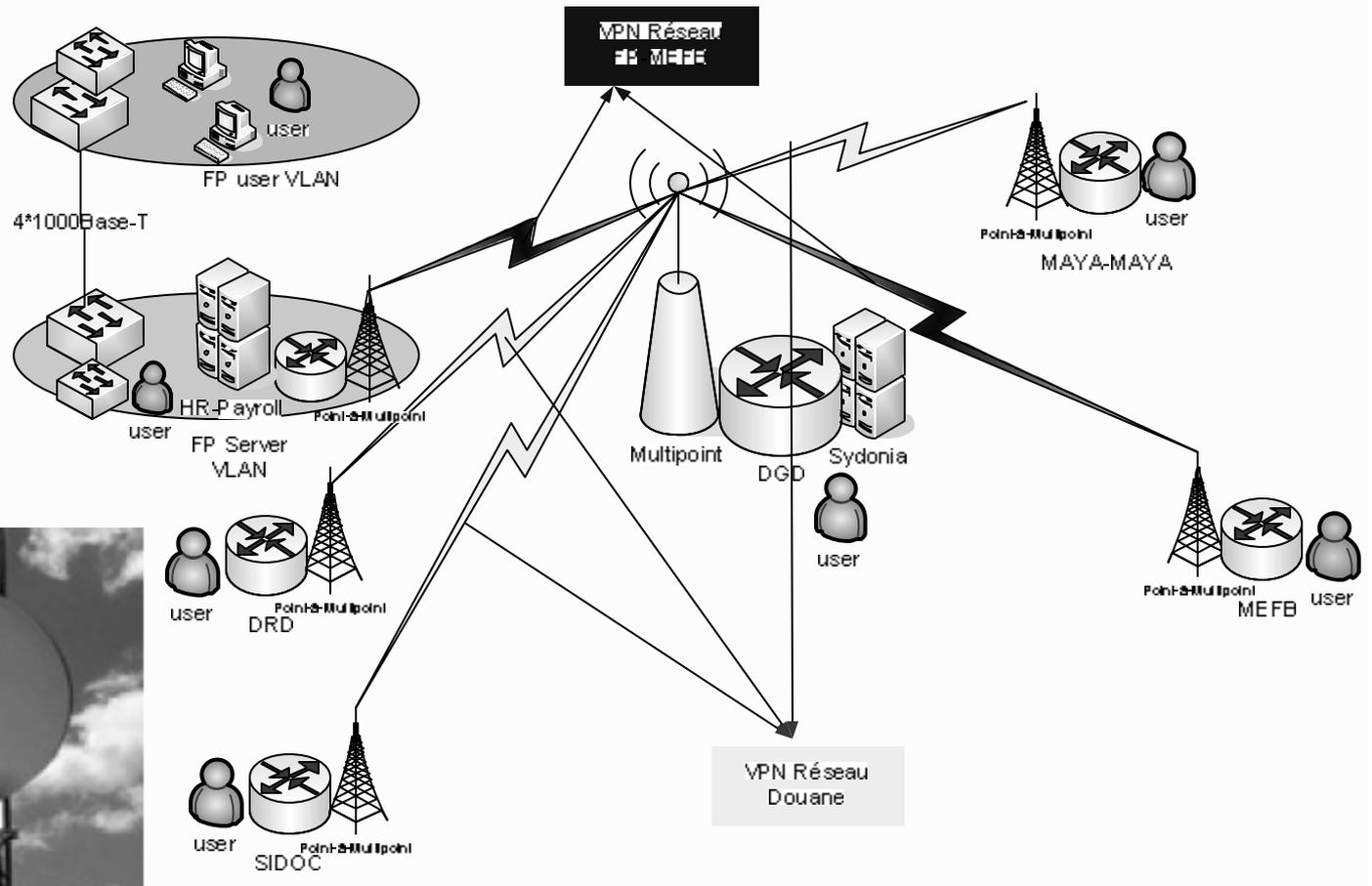
# 3.6- Interconnexion des sites douaniers

## Site Local : Pointe-Noire



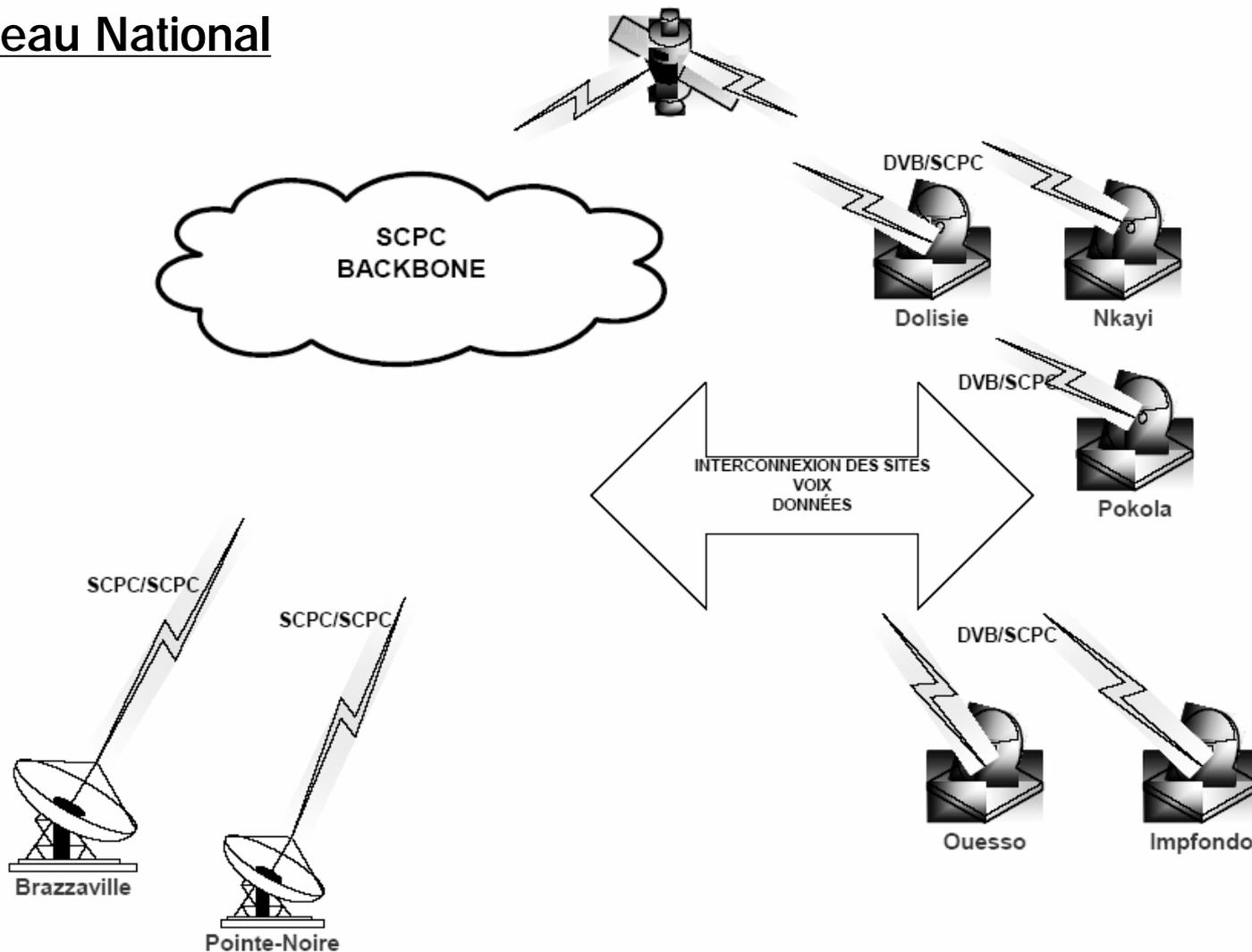
# 3.7- Interconnexion des sites douaniers (Suite)

## Site Local : Brazzaville



# 3.8- Interconnexion des sites douaniers (Suite)

## Au niveau National



# 4- Production des statistiques

- **L'administration des Douanes Congolaises constitue l'une des principales sources des statistiques du commerce extérieur. Sa principale tâche est de garantir la couverture nationale et la fiabilité des données.**
- **Les statistiques du commerce extérieur tenues par l'administration des Douanes Congolaises sont basées sur les déclarations en douanes liquidées. Elles sont publiées sous forme de trois états :**
  - **le listing de base, qui retrace toutes les opérations du mois, déclarations par déclarations. Il permet en effet d'évaluer la cohérence et la vraisemblance des informations saisies au système informatique SYDONIA ++ et, éventuellement procéder à des corrections ;**
  - **Un état Produits / pays qui donne pour chaque produit, tous les pays qui ont fait l'objet d'échanges commerciaux avec le Congo (à l'importation comme à l'exportation), en faisant ressortir pour chaque position du produit les variables suivantes : le poids ou la quantité, la valeur statistique et, pour certains produits l'unité complémentaire ;**
  - **Un état Pays / produits qui donne pour chaque pays avec le quel le Congo à effectuer des échanges commerciaux, tous les produits ayant fait l'objet d'échanges assortis des mêmes variables que l'état précédent.**
- **Ces données sont destinées à d'autres administrations, organisations et institutions aux fins d'élaboration des indicateurs macroéconomiques, notamment ceux du commerce extérieur.**

## 5- Difficultés actuelles et perspectives de solutions (1/2)

Trois types de difficultés se posent au niveau de la compilation des données :

- Difficulté liée à la collecte des données :
  - La direction des Etudes, de la Prévision et de l'Informatique (D.E.P.I), organise chaque mois des descentes de collecte des données dans tous les départements douaniers du Congo. Des informations sont ramenées sur supports magnétiques pour les départements informatisés ( Pointe-noire, Brazzaville, Ouesso) et sous forme d'exemplaires de déclarations destinées à la Statistique pour les départements non encore informatisés (Dolisie, Impfondo).
  - Les informations sont basculées dans le système informatique pour les premières et saisies au système informatique pour les secondes.
- L'implantation encore partielle du logiciel SYDONIA ++ amène le système à produire trois (3) états des données de premières mains (un état Sydonia de Brazzaville, un état Sydonia de Pointe-noire et un état Sinorg pour le reste du pays), en attendant l'extension du logiciel sur toute l'étendue du territoire national et la fusion des bases de données.
- Enfin, il est une autre difficulté pour l'imputation des marchandises ayant passé plus d'un an en entrepôt afin d'éviter les doubles emplois.

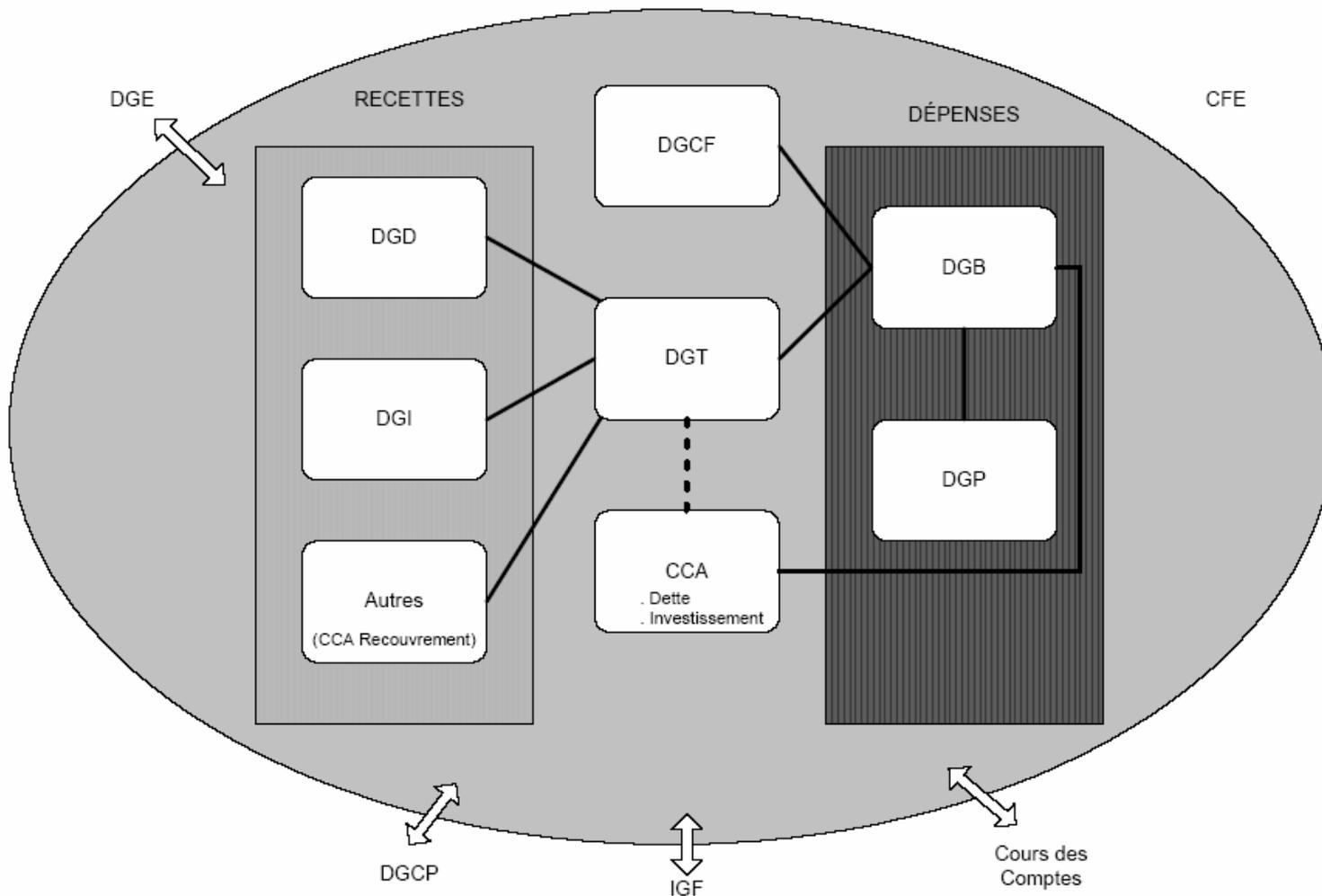
## 5- Difficultés actuelles et perspectives de solutions (2/2)

Des solutions sont en train d'être préconisées pour améliorer l'appareil statistique douanier, afin de répondre en temps réel aux préoccupations des utilisateurs :

- renforcement des capacités des ressources humaines : Actuellement, la DGDDI a soumis au MEFB une demande de recrutement des statisticiens ;
- La DEPI a demandé au DGDDI d'installer des sections statistiques dans tous les départements douaniers ;
- La DEPI étudie actuellement la faisabilité de la mise en place d'une base de données décisionnelle (tableaux de bord, indicateurs, etc.) ;
- La finalisation dans les meilleurs délais du déploiement du SYDONIA afin d'uniformiser le système d'information et le traitement des statistiques douanières ;
- Mise en place de nouvelles applications de compilation des statistiques des recettes douanières et du commerce extérieur ;
- La modélisation des états statistiques par l'élargissement des variables statistiques tels que le taux du tec pour la tenue des statistiques des importations par catégorie de produits, etc.
- Recherche des solutions au problème posé par la comptabilisation des données relatives au admissions temporaires, etc.

# 6- Futur système d'information intégré du MEFB

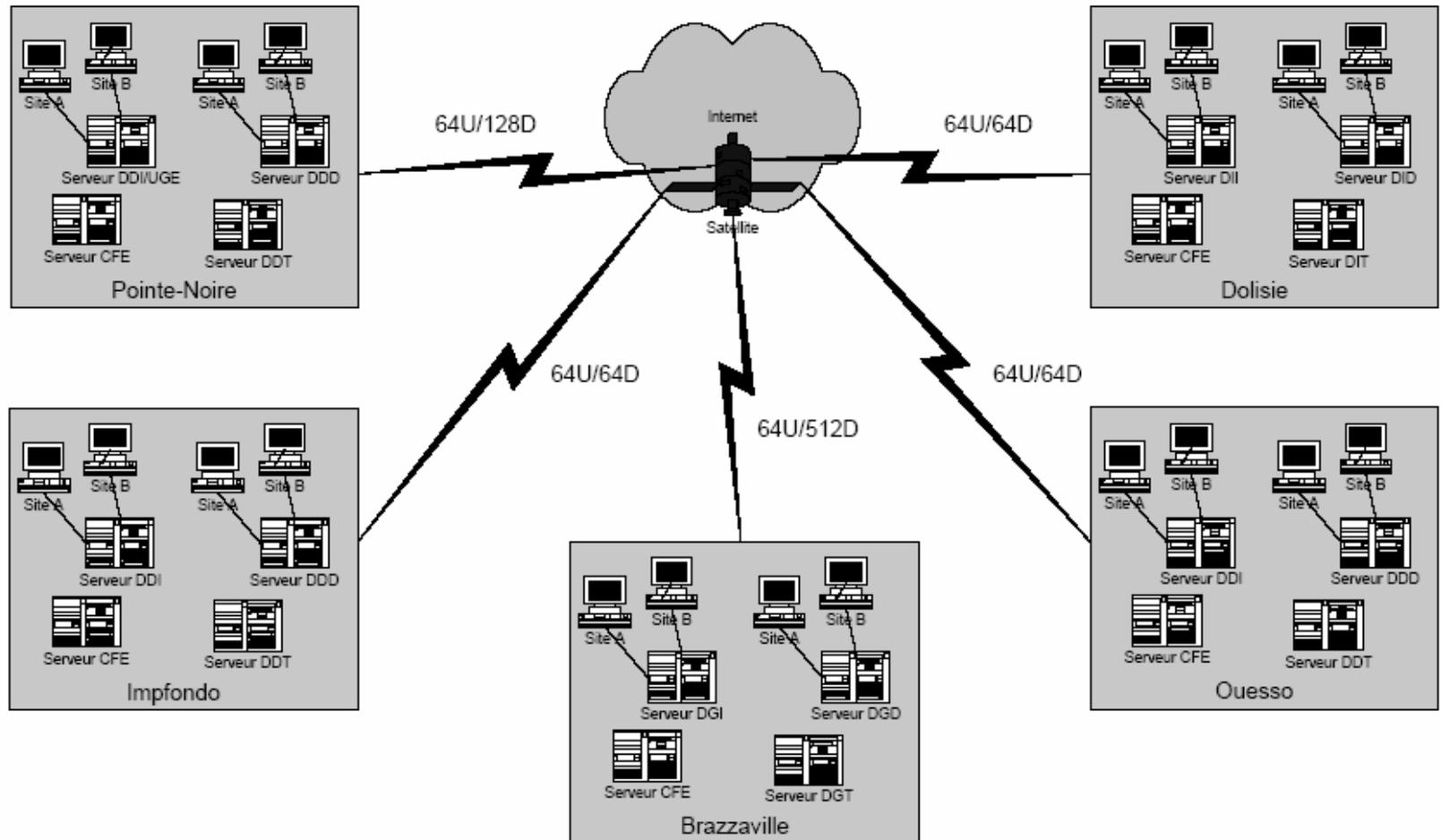
## LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES



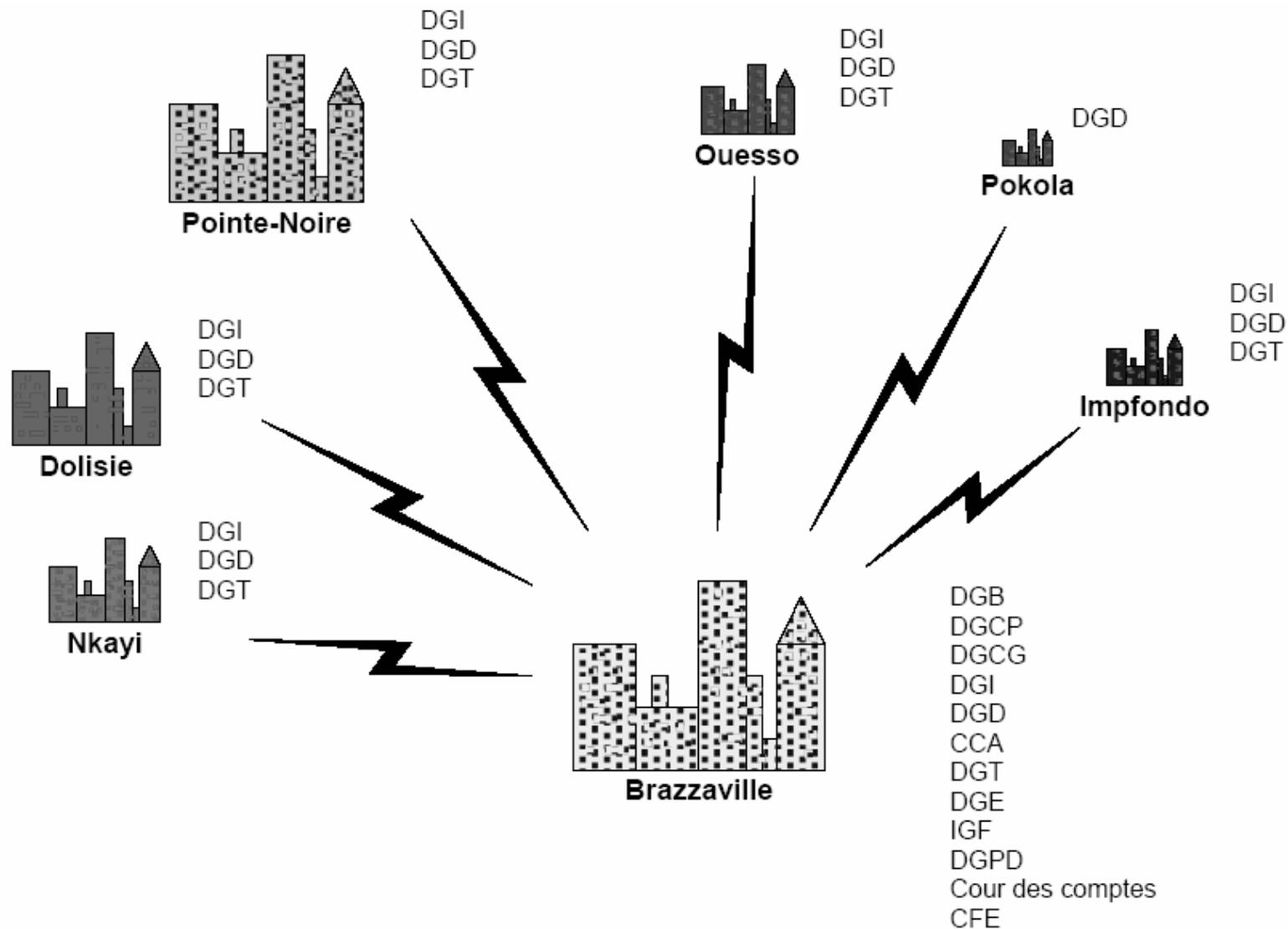
## 6-1- Liste des administrations et structures à interconnecter

<i>Définition des acronymes du schéma</i>	
<i>Acronyme</i>	<i>Définition</i>
DGD	Direction générale des douanes et droits indirects
DGI	Direction générale des impôts
DGCF	Direction générale du contrôle financier
DGT	Direction générale du trésor
DGB	Direction générale du budget
DGP	Direction générale du plan et du développement (relève du Ministère du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration économique)
CCA	Caisse congolaise d'investissement
DGCP	Direction générale de la comptabilité publique
IGF	Inspection générale des finances
Cour des comptes	
DGE	Direction générale de l'économie
CFE	Centre de formalités administratives des entreprises

## 6-2- Interconnexion des Régies dans différents départements



# 6-3- Vue d'ensemble de l'interconnexion MEFB



# Conclusions

- Dans les perspectives de la réalisation du projet d'intégration du système d'information du MEFB, les infrastructures de l'administration des douanes serviront à l'interconnexion de l'ensemble des régies financières et des structures assimilées.
- Elles s'inscrivent dans le cadre des réformes opérationnelles recommandées par les Institutions internationales.
- Cette intégration se fera de façon harmonisée avec l'évolution sous-régionale et internationale.
- L'administration des douanes devra donc jouer un rôle non négligeable dans la mise en œuvre de ce projet, car d'autres structures attendent l'installation d'un certain nombre d'infrastructures de télécommunication et de réseaux informatiques.
- Cependant, la DGDDI ne peut pas générer seule cet immense projet ; ainsi, il est nécessaire qu'elle travaille avec les autres structures du MEFB.
- Afin de gérer efficacement l'ensemble des applications qui seront installées dans les différentes régies, la création d'un centre de ressources informatiques paraît inéluctable.

# Fin de la présentation

- Merci pour votre attention
- Questions ?